

Hervé devint grave.

— Je vous comprends... Trop de gens au pays ont souffert par les Kerlavos. Cela ne sera plus; de ma part tout au moins.

* * *

Au retour de Kerambellec, Mme Kerlavos trouva, dans son courrier, une lettre timbrée de l'étude de son notaire. Elle l'ouvrit et suffoqua. L'homme de loi lui exposait qu'Hervé, parvenu à sa majorité, l'avait saisi d'une demande de reddition de comptes de tutelle et de mise en possession de l'hoir paternel.

De la sorte, avait songé le jeune homme, nombre de pauvres gens échapperont déjà aux exigences de ma mère, et parmi eux les hôtes de Kerambellec---car il avait donné des ordres pour que ce domaine lui fût adjugé, soit à l'amiable, soit à la licitation. Sans que Le Golven eût parlé, son amour pour Tina n'était plus un secret aux yeux d'Hervé.

La veuve effarée courut sur l'heure à Lannion, pénétra en bolide chez le notaire, qui, imperturbablement, se retrancha derrière les ordres de son client. De là elle partit pour Morlaix, mais ses doléances se heurèrent contre la volonté calme et inébranlable de son fils.

— Mère, répondit-il à ses objurgations véhémentes, vous m'avez enseigné que notre seule règle doit être la loi; or celle-ci décrète l'apurement de toute tutelle à la majorité de l'intéressé. Je n'entends pas vous créer de difficultés; mon af-

fection et mon respect pour vous doivent vous rassurer sur ce point, mais pourquoi vous insurger quand ma conduite n'est que la résultante de ce principe que je tiens de vous: "Envers tous et en toutes circonstances, exige la totalité de ton droit."

Après d'épiques débats, la mère dut battre en retraite et se résigner à ce qu'elle nommait sa ruine, bien qu'elle dût rester, en vertu de ses apports, plus riche que son fils.

Toutefois, dès qu'il s'agit de dé-partager les biens à l'amiable, elle fit une défense héroïque. La femme d'argent surfaisait la valeur de toute terre qui lui était arrachée, pour déprécier celles attribuées à son lot.

En tant que mère, elle s'excusait mentalement sous le prétexte de garantir ainsi l'avenir de son fils: "Moins je lui livrerai, se disait-elle, plus j'aurai à faire profiter et plus il trouvera après moi." Le notaire, devant la rapacité de Mme Kerlavos, la menaça d'une licitation. L'effroi des frais, la certitude d'être ainsi moins avantagee eu-rent à demi raison de ses exigences; elle rabaisa donc ses prétentions sans, cependant, cesser de disputer le terrain pied à pied.

Cette tactique, d'ailleurs, reculait d'autant l'heure de la liquidation.

Enfin la procédure fut définitive et prête aux signatures à l'époque où la classe d'Hervé était libérée. Le jeune homme s'arrêta à Lannion, avec Le Golven, car, affirmait-il, il voulait rentrer avec lui, bras dessus, bras dessous, au